

DOSSIER DE PRESSE

POUR LES MAGASINS SPÉCIALISÉS BIO, LA BIO EST UNE ÉTHIQUE

Une première dans le monde de la distribution française : les 1500 magasins spécialisés bio, adhérant au syndicat des distributeurs bio (Synadis Bio), et qui représentent 1/3 de la distribution Bio en France, prennent la parole ensemble. A travers un film satirique sur la surexposition médiatique du bio, parfois sujette au « greenwashing », ils alertent sur le manque de cohérence qui entoure parfois son développement. Ils souhaitent ainsi rappeler de façon implicite l'importance de remettre le sens et les valeurs de la Bio originelle au centre.

Le constat : en 2018, le marché du bio représente 9,7 Milliards d'€. Ce n'est plus un marché de niche. Face à de possibles dérives, il convient de rappeler que son développement doit se faire avec sens pour ne pas en dégrader les principes fondamentaux.

Rappel, qu'est-ce que la Bio originelle ?

L'agriculture biologique naît en France dans les années 1950. Elle se construit autour d'un modèle qui associe nouvelle technique et économie à un projet de société plus global. Le socle de ce modèle est le refus du productivisme agricole et de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.

Les causes de ce refus : le lien entre agriculture, alimentation et santé ainsi que les impacts catastrophiques de l'agriculture intensive sur les producteurs, qui devenaient tributaires de l'industrie pour l'achat d'intrant, la structuration de leur ferme, la vente de leur production. En parallèle de cela, dans les années 1960, on évoquait déjà les risques de l'agriculture intensive et des pesticides sur la santé et sur l'environnement.

Dès cette période, s'installent des projets alternatifs, avec le rejet de la société de surconsommation et de ses conséquences écologiques et sanitaires. On voit émerger un courant qui prône une prise de conscience en faveur du respect de l'environnement et le souhait d'une nouvelle qualité de vie. L'agriculture biologique et sa mission globale apparaissent comme l'alternative la plus adaptée, car construite selon un cercle vertueux de la terre à l'homme en passant par l'assiette. La logique de ce modèle explique en grande partie son fort développement dans notre société.

La distribution spécialisée bio

Les premiers magasins bio sont apparus il y a déjà 70 ans, bien en amont de la création des labels... Le savoir-faire et le sens étaient déjà là.

Aujourd'hui, les magasins spécialisés bio adhérant au Synadis Bio couvrent l'ensemble du territoire français.

Premier réseau en France à avoir soutenu la vente de produits bio, le réseau spécialisé bio a fortement contribué au développement de cette agriculture respectueuse des hommes et de la terre.

Manifeste **Des magasins spécialisés bio**

Nous sommes fiers de voir que ce qui était considéré comme une niche hier fait aujourd'hui partie du quotidien de tous les Français. Notre mission commune est de garantir aux consommateurs que les valeurs qui ont apporté toutes les qualités attribuées aujourd'hui au bio sont respectées pour un avenir encore meilleur. Ces valeurs dépassent le simple étiquetage.

Année après année, en défendant les cahiers des charges et le développement de labels, la Bio spécialisée s'est engagée avec exigence dans des sélections de qualité, qui excluent les substances controversées depuis toujours, promeuvent la biodiversité, favorisent le local, les producteurs et les transformateurs français, le commerce équitable et le développement de circuits-courts.

Nous soutenons un modèle de commerce de proximité à taille humaine. Dans nos magasins, l'échange est quotidien entre nos équipes et les consommateurs, car l'humain est au cœur de notre savoir-faire et participe à améliorer la bio de demain.

Notre manifeste présente des garanties communes à tous les magasins bio, il s'agit d'un pacte naturel entre distributeurs, qui se fonde sur 5 engagements.

Le socle : 5 engagements communs

- Des magasins 100% spécialisés Bio
- Aucun fruit ou légume issu de serres chauffées
 - Lutte contre les emballages
 - Des modes de transport plus écologiques
 - Des relations éthiques avec nos partenaires

1- Nos magasins sont 100% spécialisés BIO

Selon une récente étude Nielsen du 4 septembre 2019, la part de marché valeur du bio s'élève à moins de 5 % des produits vendus en hyper et supermarchés conventionnels. L'offre non bio reste ainsi surreprésentée dans ce réseau.

Nos magasins spécialisés bio apportent la garantie d'une offre cohérente et complète dans tous nos rayons.

La bio, c'est notre spécialité et notre métier. Ce n'est pas juste une sélection parmi tant d'autres. Depuis toujours, les engagements de la distribution Bio répondent à une démarche pionnière qui prend en compte et anticipe les attentes sociétales et environnementales. C'est aussi une démarche d'amélioration constante. Elle ne s'inscrit pas simplement dans une réponse à une tendance de consommation ou à un scandale médiatique.

Pionniers du genre, les magasins bio promeuvent une consommation saine et des actions pour réduire le gaspillage alimentaire.

2- Aucun fruit ou légume issu de serres chauffées

En France, la commercialisation de fruits et de légumes bio issus de serres chauffées est autorisée. En effet, les serres chauffées permettent de cultiver un grand nombre de fruits et de légumes toute l'année. Cependant, elles favorisent le développement des monocultures intensives au détriment de la biodiversité, elles sont incompatibles avec les valeurs de la Bio et s'avèrent catastrophiques d'un point de vue énergétique¹.

Quand le cahier des charges du label bio impose le « respect des cycles naturels » et une « utilisation responsable de l'énergie », l'autorisation de la culture bio en serres chauffées est une dérive que nous ne cautionnons pas. Dans tous nos magasins spécialisés bio, les fruits et légumes issus de serres chauffées sont interdits.

3- Lutte contre les emballages

Afin de limiter leur impact sur l'environnement, les magasins spécialisés bio ont toujours œuvré pour limiter les emballages : Nous avons été les premiers à développer le vrac et nous restons pionniers sur ce mode de consommation. Par ailleurs tous les fruits et légumes sont non emballés.

Les magasins spécialisés Bio se sont engagés avec leurs partenaires fournisseurs à mettre en place des bornes de collecte de plastique souple « collectibio ». En effet, le plastique souple n'est, à date, pas encore recyclable dans la filière classique.

4- Des modes de transport plus écologiques

Si l'avion représente une petite part du transport de l'alimentation bio, son impact est significatif² en termes d'émissions de CO₂.

Dans les magasins spécialisés bio, les modes de transports plus écologiques sont privilégiés : aucun produit de grand import n'est transporté par avion. Enfin nous privilégions les productions françaises dès qu'elles sont disponibles ce qui limite les GES.

5- Des relations éthiques avec nos partenaires

Notre mission est de promouvoir une distribution éthique qui préserve ses acteurs comme le développement de la Bio au bénéfice des consommateurs. Nos contrats d'approvisionnement en produits agricoles sont d'une durée minimale de trois ans et nous privilégions les réseaux locaux et l'agriculture française. Depuis toujours, nous nous engageons à apporter aux consommateurs des produits de qualité tout en assurant une rémunération juste des producteurs. Nous développons des relations historiques et durables avec nos partenaires, accompagnons les jeunes marques et favorisons les labels équitables.

À propos de Synadis bio

Créé en septembre 1999 par des représentants de magasins spécialisés en produits bio, indépendants ou sous enseignes., le syndicat Synadis Bio défend et représente les magasins de détail en produits biologiques. Il compte en son sein plus de 1500 magasins aussi bien des réseaux que des enseignes (comme Biocoop, Biomonde, La Vie Claire, L'Eau Vive, Naturéo, Naturalia), ainsi que de nombreux commerçants indépendants. Acteur engagé au

¹ Selon l'ADEME Une tomate produite sous serre chauffée en France consomme 2,2kg Co₂/kg, 7 fois plus qu'une tomate produite en France en saison.

² 1,1 MtCO₂, - source ADEME -L'EMPREINTE ENERGETIQUE ET CARBONE DE L'ALIMENTATION EN FRANCE Janvier 2019.

sein de la filière bio, Synadis Bio promeut également sans relâche le respect d'une éthique et une professionnalisation accrue de notre filière aval. Ainsi, Synadis Bio a édicté des règles strictes au travers d'un règlement intérieur et propose de nombreuses formations professionnalisantes aux plus de 20 000 collaborateurs que compte la distribution spécialisée bio.